

Questionnaire de l'association Véloquirit pour les listes candidates aux élections municipales de Lons

Réponse de Changer de Cap Jean Yves Ravier

1)Comptez-vous mettre en œuvre un réseau cyclable cohérent, continu et lisible, si oui, comment ?

OUI. Le développement des modes de transports doux répond à de multiples enjeux individuels et collectifs : écologiques, sociaux, économiques, sanitaires, qualité de vie

Il est urgent de développer les moyens de la pratique cycliste à Lons et à ECLA. A l'heure actuelle nous ne pouvons que déplorer l'incohérence des bandes et pistes cyclables, leurs discontinuités voire leur dangerosité. Le baromètre des villes cyclables 2019 montre une nouvelle fois que Lons est une ville défavorable aux vélos. La lisibilité est à travailler sérieusement car, pour l'heure, sauf à bénéficier de l'aide du vélo-école, il est bien difficile de trouver seul les parcours les plus judicieux et à minima sécurisés pour la pratique du vélo en ville... Nous aurons également une attention particulière aux liaisons entre les quartiers et le centre-ville ainsi que l'accès aux équipements de santé, écoles, services sociaux, commerces et équipements culturels.

Au lendemain des élections municipales, il sera donc nécessaire de mettre très rapidement autour de la table les usagers des transports doux, les élus, les services municipaux pour prioriser les actions à court, moyen et long terme. Les projets d'aménagement de la voirie et d'urbanisme devront être travaillés le plus tôt possible avec VQR, les associations de personnes en situations de handicap, les commerces et citoyens des quartiers concernés.

2)Serez-vous moteur au sein d'ECLA pour la mise en œuvre du schéma directeur des déplacements doux et son financement ? Si oui comment ?

Les élus actuels présents sur notre liste ont été largement moteurs ces 6 dernières années à Ecla pour porter l'ensemble des sujets liés à la transition écologique et solidaire. C'est en grande partie sous leur impulsion que la commission environnement s'est de nouveau mobilisée prenant une part très active à l'élaboration du projet de territoire voté en juin 2018. Ce projet porte l'ambition de faire de l'agglomération un territoire en transition en développant, entre autres, la politique d'aménagement des voies cyclables. Dans le cadre de la commission mobilité puis lors des conseils communautaires nous avons également très fortement soutenu la mise en place de la taxe transport pour dégager enfin des finances pour les déplacements doux. Depuis le développement des voies cyclables est en nette progression. Les projets ne manquent pas : tronçons de sorties de ville, liaisons inter-villages, liaisons voies vertes, début de requalification de la rocade et Pôle multimodal. Nous maintiendrons donc évidemment le principe de la taxe transport et nous inviterons l'agglomération à dimensionner son taux au regard des besoins de développement des transports collectifs et des transports doux pour accélérer la mise en oeuvre de la transition. Par ailleurs des financements seront trouvés via le plan vélo (ministère de la transition écologique et solidaire), le projet Arcade et sans doute d'autres à rechercher...

3) Prévoyez-vous un budget spécifique annuel pour la politique cyclable, si oui, pour quel montant ?

Chiffrer des dépenses sans une analyse détaillée des besoins et sans connaître les aides financières mobilisables relève d'une vision très éloignée de la réalité. Nous ne le ferons pas. Par contre, la transition écologique étant l'une de nos 3 priorités, nous nous engageons à flécher une part conséquente de nos investissements en ce sens et à rechercher sans relâche les financements extérieurs mobilisables. Nous travaillerons sur ces mêmes orientations à ECLA.

4)Comment comptez-vous associer à l'élaboration des projets d'aménagement urbain les associations, Véloquirit en particulier ?

Nous créons la maison des transitions écologique et solidaire, lieu de co-construction des politiques municipales avec les citoyens, les associations, les acteurs économiques, les élus et les services municipaux. Cette co-élaboration des projets municipaux est dans notre ADN. Les projets d'aménagements urbains seront donc travaillés avec l'ensemble des acteurs concernés. Nous pouvons ici penser prioritairement à VQR, aux associations de personnes en situation de handicap, aux commerçants et habitants des quartiers concernés.

5)Prévoyez-vous de communiquer auprès des habitants sur les bienfaits des mobilités actives (vélo et marche) ?

Un pan de notre politique de santé vise la prévention. Dans ce cadre-là, la communication sur les bienfaits des mobilités actives prend tout son sens. Cela pourra se faire en lien avec l'ARS (réseau sport santé par exemple), les associations d'information et de prévention santé, les écoles, les centres de loisirs, etc. Nous soutiendrons les actions associatives menées dans ce sens. La maison des transitions pourra servir de support à ces actions.

6)Envisagez-vous de limiter fortement la traversée de la ville par les voitures ? Si oui, comment ?

OUI, nous avons prévu, dans le cadre de la mise en place d'un Plan de Déplacements Urbains, de supprimer le transit en centre-ville. Les véhicules qui n'ont pas vocation à s'arrêter au centre-ville doivent être orientés sur la rocade ou les rues contournant le quartier centre. Une meilleure indication des parkings périphériques renforcera la stratégie d'apaisement de la circulation du centre-ville et de renforcement des mobilités douces (piétons et vélos). Des aménagements type zones partagées pourront également fortement contribuer à cette stratégie. Un projet de plan de circulation intéressant existe déjà mais n'a jamais été exploité par l'équipe municipale actuelle. Nous retravaillerons en co-élaboration avec les usagers transports doux, les commerçants et les habitants du centre-ville à partir de ce projet.

7)Êtes-vous d'accord pour développer les zones de circulation apaisée (zones 30 et zones de rencontre à 20km/h) dans la majorité des quartiers, et y généraliser les double-sens cyclables et les cédez le passage cycliste aux feux ? <http://voiriepourtout.cerema.fr/le-cedez-le-passage-cycliste-au-feu-r180.html>

Notre liste présente plusieurs candidats qui utilisent leur vélo quotidiennement ou presque. L'intérêt des différents aménagements proposés dans cette question nous sont donc bien connus. Ils permettent le partage respectueux de l'espace, la sécurité des déplacements et leur fluidité dans le trafic général. Certains de ces aménagements ne nécessitent aucune concertation préalable et ne coûtent rien sauf le prix d'un panneau ou d'une peinture au sol : cédez-le-passage aux feux, traçage de SAS vélos avec voie d'accès. Ils facilitent l'utilisation du vélo (sécurité et santé) et donc l'encouragent. Ils pourront très vite être mis en place.

Plus précisément :

- Les zones de rencontre sont particulièrement intéressantes pour redonner forme humaine à un quartier (centre-ville, quartiers résidentiels, espaces publics). Elles n'interdisent pas l'accès à l'automobile mais donnent priorité aux piétons sur tout autre mode de déplacement. En permettant aux cyclistes de circuler en double sens sur toute la chaussée et donc, en créant des liaisons raccourcies entre les quartiers, elles renforcent l'intérêt de la pratique cycliste sur l'automobile. Leur mise en place sera étudiée et priorisée. Il est important de redonner à la ville sa première fonction, celle de la rencontre !
- Concernant les zones 30, la sécurité routière rappelle que 80% des rues des villes pourraient, et même devraient, être en zone 30 relevant qu'elles ne présentent aucun inconvénient tout en permettant une circulation apaisée, une diminution du bruit et une meilleure sécurisation des piétons et des cyclistes. Concernant les automobilistes, elles ne donnent aucune contrainte particulière en dehors de la vitesse 30. Le ralentissement général de la vitesse n'engendre pas plus de bouchon qu'une vitesse

forte (le débit écoulé est identique entre 30 et 70km/h), elle diminue les émissions de GES et renforce la sécurité de tous. Nous proposerons donc une quasi généralisation de ce dispositif.

- Enfin les doubles sens cyclables seront mis en place aussi souvent que possible, dans le même esprit que ce qui a été énoncé ci-dessus : sécurité, promotion et facilitation des déplacements doux

8)Quelle est votre politique en matière de stationnement voiture ?

Lons est une ville très largement dotée en places de stationnement. Il n'y a pas de place supplémentaire à créer. Par contre, nous renforceront l'information en temps réel des places disponibles sur les parkings périphériques du centre-ville pour faciliter leur utilisation et fluidifier le trafic. Par ailleurs, dans les aménagements plus complexes (peu d'espace disponible par exemple) nous privilégierons toujours l'aménagement des voies douces sur les places de parkings si cela devait être nécessaire.

La problématique du stationnement en centre-ville devra être étudiée rapidement : il devra mettre un terme à l'installation des voitures ventouses et faciliter l'accès du public aux commerces. Là encore le dispositif qui répondra le mieux à ces exigences est à co-construire

9)Envisagez-vous de développer le parc d'arceaux à vélo en ville, et de créer des places de stationnement vélo sécurisés (par exemple vers la gare, au centre-ville, dans les parkings souterrains, Richebourg, marronniers, écoles...) Ceci par exemple dans le cadre du programme Alvéole <https://programme-alveole.com/>

OUI, là aussi il y a urgence à développer les stationnements vélo de tout type. Les lieux collectifs (services publics, écoles, commerces, équipements culturels, etc.) sont loin d'être tous équipés. Les stationnements sécurisés seront développés notamment au pôle multimodal/gare et dans les points stratégiques à définir ensemble. Le programme Alvéole devrait effectivement permettre d'accompagner fortement cette politique.

10)Que comptez-vous faire pour développer l'intermodalité, vélo-transports en commun par exemple ?

Nous avons pour ambition de diversifier les modes de transports publics. Dans cet esprit le vélobus devrait faire son apparition surtout en ce qui concerne la desserte des écoles pour, au-delà du transport en lui-même, accompagner les enfants utilisateurs à l'apprentissage des règles de sécurité et du partage respectueux de la chaussée.

Dans le même esprit nous développerons, en lien avec les écoles primaires, la mise en place du pédibus déjà expérimenté ponctuellement

L'aménagement du pôle multimodal sera crucial pour le développement de l'intermodalité. Il doit être réellement le lieu de l'interface entre tous les modes de transports et doit faire la part belle aux modes de déplacements doux. Il doit permettre de faciliter à la fois l'accès à la ville et ses différents quartiers et l'accès aux lignes inter-cités et grandes lignes (bus, trains). Il doit enfin être un lieu de services : renseignements, vente de billets, réparation vélos, etc. Dans ce cadre nous souhaitons travailler avec VQR pour réfléchir à la mise en place d'un atelier réparation citoyen sur ce lieu.

11)Pensez-vous renouveler la prime à l'achat d'un VAE ou l'instaurer pour l'achat d'un vélo classique ?

OUI. Lorsque la municipalité sortante a stoppé la prime à l'achat d'un VAE, nous nous sommes levés contre. Nous le remettons en place. Nous n'avons pas encore étudié l'instauration d'une prime pour l'achat d'un vélo classique, ce sera un sujet à travailler.

12) Comment comptez-vous mettre en œuvre l'apprentissage précoce du vélo dans les écoles ?

C'est tout l'intérêt de développer le vélobus pour les écoles : l'apprentissage se fait en circulant sous la direction d'un adulte qui aura, outre la mission de conduire les enfants à l'école, celle de participer à leur apprentissage.

Par ailleurs, le travail effectué par le Vélo-école de VQR est exemplaire. Il doit être soutenu fortement par la collectivité.

La ville apportera son aide à toutes les actions partenariales conclues entre les associations cyclistes ou de sécurité routière et les écoles (sans pour autant se substituer à elles) sachant que la loi d'orientation des mobilités prévoit de dispenser l'enseignement du vélo dans les établissements du 1er degré en 2022

13)Prévoyez-vous d'encourager les livraisons à vélo ou à triporteur (et en particulier le dernier kilomètre) au sein de ECLA

Nous encouragerons toutes les initiatives qui viseront à prendre une part active à la diminution de la pollution et des émissions de GES. Le travail effectué par la compagnie des triporteurs n'est pas soutenu actuellement par la collectivité il est pourtant, lui aussi, exemplaire et la survie de cette compagnie tient de l'exploit quotidien... Oui nous soutiendrons ces initiatives.

14)Prévoyez-vous de pérenniser et développer les services à l'attention des cyclistes : atelier-vélo participatif pour le réemploi des vélos, l'apprentissage de l'entretien et de la réparation, ainsi que la véloécole

OUI bien évidemment. Voir les réponses précédentes.

Le parcours du combattant qu'a mené votre association pour trouver un local est scandaleux, les locaux municipaux vides étant nombreux, il aurait été bienvenu de trouver cet espace au plus vite.... A voir ensemble pour l'implantation d'un lieu sur le pôle multimodal.

15)Comment envisagez-vous de parfaire la formation des techniciens voirie et les soutenir pour appréhender les nouveaux modes de circulation ?

Les techniciens voiries sont bien formés, ils connaissent l'ensemble des dispositifs favorisant les modes doux. S'il était nécessaire de renforcer leurs connaissances, il est évident qu'ils auront accès aux dispositifs de formation en ce sens. En réalité, l'obstacle est, pour l'heure, politique. Nous le savons pour avoir eu à batailler sur tous les aménagements prévus ou presque... La volonté politique nous l'avons !

16)Prévoyez-vous de déployer des flottes de vélos à l'usage des agents de la collectivité pour leurs déplacements professionnels, mais aussi pour leurs trajets domicile- travail ? Prévoyez-vous de mettre en place le forfait mobilité durable à destination des agents de la collectivité afin de les encourager à utiliser le vélo pour leur trajet domicile -travail ?

ECLA a fait l'acquisition de 2 VAE l'année dernière. Nous n'avons pas de retour sur leur utilisation précise actuellement. Les déplacements professionnels sur une ville comme Lons sont de courtes distances. Il va de soi qu'il nous faudra déployer rapidement ces flottes vélos au sein des collectivités (ville et agglomération) et de trouver les bons leviers pour inciter à leur utilisation (à travailler avec les agents).

Le forfait mobilité durable sera mis en place pour répondre à l'urgence écologique et sociale. Son montant reste à déterminer.

Nous insisterons sur la nécessité que la ville et l'agglomération soit exemplaires dans l'engagement à lutter contre les inégalités sociales et la lutte contre le réchauffement climatique

17)Quel avenir pour le PDIE ?

Le PDIE est avant tout un laboratoire, un lieu de partage d'idées et d'expériences dans le domaine de l'alternative à la voiture. Aujourd'hui la réflexion porte sur la mise en place du télétravail afin de diminuer l'utilisation de la voiture.

Cette démarche initiée par la ville de Lons et l'agglomération reste finalement très peu connue par les lédonniens. Il nous faut la développer. Une démarche proactive de la collectivité vis à vis de nouvelles entreprises doit être engagée pour élargir largement le nombre de participants.

Par ailleurs, nous proposons la mise en place d'un Plan mobilités à l'échelle de l'agglomération. Il aura entre autres pour objectif d'articuler l'ensemble des modes de transports. Il sera construit avec les acteurs du territoire (associations, entreprises, commerçants) et viendra renforcer la dynamique engagée par le PDIE. Ce dispositif prend tout son sens avec la nouvelle loi d'orientation des mobilités visant à sortir de la dépendance automobile

18)Quelle est votre priorité en matière de projet concret pour les déplacements doux ?

Tout est à faire en réalité.... La priorité sera de mettre autour de la table, dès le mois d'avril 2020, associations, élus et services pour élaborer en commun la priorisation des actions (il en sera de même pour les associations de personnes en situation de handicap). L'on peut penser que des aménagements très rapides type cédez le passage aux feux, SAS vélos pourront se faire dans la foulée. Il en va de même pour la résorption des points noirs qui ne nécessitent pas un aménagement conséquent.

19)Seriez-vous prêt à remplacer le symbole au carrefour de la Libération (voiture faussement végétalisée) par un symbole plus écologique ?

OUI, non seulement nous sommes prêts mais nous sommes impatients à pouvoir le faire !